

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 5 avril 2004  
(convocation du 22 mars 2004)**

Aujourd'hui Lundi Cinq Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BELIN à M. GUICHOUX ( <i>à partir de 11 h 20</i> )	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie	M. JAULT Daniel à M. RESPAUD Jacques
M. BOBET à M. MANSENCAL ( <i>jusqu'à 11 h 20</i> )	M. JUNCA à Mme JORDA-DEDIEU ( <i>à partir de 11 h 00</i> )
M. BRON à Mme Walryck ( <i>jusqu'à 11 h 15</i> )	Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Jean-Louis
Mme BRUNET à Mme DARCHE ( <i>jusqu'à 11 h 15</i> )	Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
Mme CASTANET à M. BOCCHIO ( <i>jusqu'à 10 h 15</i> )	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. DELAUX à M. DUCASSOU ( <i>jusqu'à 11 h 15</i> )	M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues	M. MOULINIER à M. GUILLEMOTEAU
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth	M. NEUVILLE Michel à M. REBIERE André
Mme CHARBIT-BONNATERRE à M. BAUDRY	M. REDON Michel à M. MERCIER Michel
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. TAVART Jean-Michel à M. BELIN Bernard
Mme DELAUNAY Michèle à Mme KEISER	M. TOUZEAU à M. TURON ( <i>à partir de 11 h 40</i> )
M. DUTIL Silvère à M. GOURGUES Jean-Pierre	
Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain	
M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Ecosite du Bourgailh - Cotisation 2004 - Décision**

Monsieur GUICHARD présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée le 20 décembre 2002, l'association Ecosite du Bourgailh a pour vocation de promouvoir le concept d'écosite, projet visant à revaloriser et préserver un vaste espace naturel à fort potentiel de loisirs urbains et touristiques, et réaliser un grand espace récréatif mettant en scène la nature et communiquant sur l'environnement durable.

Des études ayant montré l'opportunité foncière du site, une localisation et une accessibilité remarquables, une attractivité du public sur le thème " nature - environnement", ainsi que l'intérêt de compléter l'attractivité touristique de l'agglomération bordelaise en offrant une diversité d'équipements de loisirs un vaste projet a été validé. Il correspond à la création d'un parc de loisirs sur le site du Bourgailh, sur le thème de la nature et de l'environnement, à la fois destination ludique et pédagogique, sensibilisant un large public à la préservation active et durable de l'environnement.

L'association Ecosite du Bourgailh est destinée à promouvoir le concept d'écosite, et communiquer sur ce projet. Durant le premier semestre 2003, les actions menées ont été concentrées sur des actions de communication dirigées vers le grand public et les partenaires. Une exposition informative a eu lieu à l'occasion des Floréales, puis sur le site du Bourgailh permettant au public de découvrir la forêt, la colline et la serre avec sa collection de plantes tropicales.

Le recrutement d'un directeur de haut niveau en janvier 2003, puis le recrutement le 1<sup>er</sup> septembre 2003 d'un collaborateur qualifié dans le domaine du multimedia a permis de préparer un site internet propre à l'écosite et la maquette d'un bulletin d'information. Fin 2003, l'avancement du dossier de l'écosite a permis de travailler sur son intégration aux procédures d'urbanisme en cours ( P.A.D.D. et P.L.U ). Les acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement du pôle nature ont été réalisées.

Le programme d'actions 2004 est le suivant :

- finaliser le contenu de la charte environnementale et organiser son adoption par les partenaires,
- travaux d'aménagement forêt et colline :
  - constituer le planning général,
  - animer et coordonner le suivi administratif des opérations,
  - animer la concertation avec les associations et les riverains
- Maison de l'Ecosite :
  - animer un groupe de travail avec les partenaires financiers,
  - participer à la préparation du concours d'architecte,
  - élaborer le projet de fonctionnement et rassembler les données complémentaires
  - concevoir le contenu et les supports nécessaires à l'exposition permanente.
- le Parc à Thème :
  - finaliser les études sur le concept,
  - préparer la délégation de service public,
  - coordonner la démarche d'acquisitions foncières,
  - participer aux études des travaux de desserte du site,
  - participer aux études de déplacement de la déchetterie.
- organisation de la communication selon un plan global défini avec les partenaires ( supports, panneaux signalétiques, informations permanentes ... )
- actions destinées à sensibiliser le public ( information des médias, animation du site internet, diffusion d'une lettre d'information ... ).

Le budget 2004 de l'association s'élève à 183 000 €, répartis comme suit :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Charges de personnel	123 000	Communauté Urbaine	65 000
Frais de fonctionnement	17 000	Conseil Régional	40 000
Promotion – site Internet	23 000	Conseil Général	30 000
Etudes - divers	20 000	Ville de Pessac	30 000
		Ville de Mérignac	10 000
		Autres participations	8 000
<b>TOTAL</b>	<b>183 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>183 000</b>

L'association entre donc dans une phase dynamique initiée en 2003 . Pour mener à bien ses actions, elle sollicite le maintien de la cotisation de notre établissement public à hauteur de 65 000 € .

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER, le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 65 000 € au bénéfice de l'association ECOSITE DU BOURGAILH .

La dépense correspondante est inscrite au chapitre 011, article 6281, fonction 8241 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 5 avril 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. MAX GUICHARD

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
27 AVRIL 2004**

